Parti Socialiste
Comité directeur de synthèse
Jeudi 3 novembre 1983

Sommaire

Lionel Jospin 1
Le président (Claude Estier) 1
Lionel Jospin 2
Marie-Noëlle Lienemann 4
Lionel Jospin 4
Véronique Neiertz 5
Lionel Jospin 5
Lionel Jospin 6

Lionel Jospin

Chers camarades, je propose de commencer le Comité directeur... avec quelques instants de retard ! Mais nous ne vous aurons pas fait venir pour rien ; tous les ingrédients d'un Comité directeur, à l'issue d'un Congrès chargé d'élire une direction, ont été rassemblés, je peux vous le dire, moi qui ai pu les goûter un à un et apprécier leurs nuances et, parfois, leur goût épicé...

En tant que premier secrétaire sortant, la première proposition que je voudrais faire, pour que ce Comité directeur puisse se tenir normalement, c'est que nous élisions un président, lequel président aura ensuite à assumer ses fonctions et, notamment, à proposer peut-être l'élection d'un Præsidium ; cela nous permettra aussi de procéder aux formalités de l'appel qui sont nécessaires et auxquelles nous nous plions chaque fois.

Sur ce terrain, la proposition que je vous fais est de réélire, ou de reconduire, celui qui a été notre président pendant deux ans. Je crois qu'il a accompli ses fonctions avec efficacité, précision, et puis aussi avec un sens de la diversité du Parti, de sa richesse, et des qualités humaines qui en font un président non seulement efficace, mais agréable... j'ai nommé, bien sûr, Claude Estier !

(Vifs applaudissements)

Cher Claude, si tu veux bien prendre la présidence ?

(Claude Estier prend place au fauteuil de la présidence)

Le président (Claude Estier)

Camarades, je vous remercie de votre confiance à laquelle je suis très sensible.

Compte tenu de l'heure, je pense que vous me dispenserez du discours d'usage... Nous allons donc directement passer au vif du sujet et je demande à Françoise Seligmann de bien vouloir faire l'appel.

(Françoise Seligmann procède à l'appel nominal)

Collection Jean Jaurès

Notre ordre du jour appelle l'élection du premier secrétaire.
Je crois savoir que le premier secrétaire sortant est candidat à ces fonctions.
Y a-t-il un autre candidat ?
…
Non. Par conséquent, je mets aux voix la candidature de Lionel Jospin.
(Vifs applaudissements)
…
Merci. Je proclame donc Lionel Jospin élu par acclamations premier secrétaire du Parti pour les deux ans à venir et j'invite Lionel Jospin à monter à la tribune.
(Applaudissements)
Je donne immédiatement la parole au premier secrétaire.

Lionel Jospin

Chers camarades, nous ne pouvons pas vous imposer toutes les contraintes et, donc, m'inspirant de l'exemple de Claude Estier, je ne ferai pas non plus de discours. Disons simplement que j'essayerai, pour la période qui vient, de remplir la fonction que vous m'avez confiée, en me renouvelant ce mandat, au mieux des intérêts du Parti et de l'action collective que nous menons dans le pays, en tenant le plus grand compte possible de la richesse et de la diversité de ce Parti et en essayant de renforcer constamment son unité en même temps que son efficacité ; je pense que nous le ferons ensemble, collectivement, notamment pour ce qui est de la direction du Parti entre les Congrès, c'est-à-dire pour le Comité directeur.
Je ne veux pas en dire plus, le moment n'est pas aux grandes interventions politiques et, donc, je propose que nous passions maintenant à la suite de notre ordre du jour.

Le président - La suite de l'ordre du jour appelle l'élection du Bureau exécutif.
Je demande au premier secrétaire de nous faire part de ses propositions.

Lionel Jospin - Je crois que ces propositions me sont toutes parvenues ; vous me pardonnerez de ne pas pouvoir vous les donner dans l'ordre alphabétique, tout le Bureau confondu, mais c'est un exercice que nous n'avons pas eu le temps de faire en raison des conditions de travail qui ont été les nôtres au dernier moment.
En ce qui concerne, tout d'abord, les titulaires, je vous propose - après une discussion collective, bien sûr - les noms suivants :
Lionel Jospin
Jean Poperen
Jean-Paul Bachy
Marcel Debarge
Bertrand Delanoë
Pierre Joxe
Jacques Huntzinger
André Laignel

Fondation Jean-Jaurès

Louis Mermaz
Christiane Mora
Véronique Neiertz
Michel Pezet
Jean Pronteau
Françoise Seligmann
Guy Allouche
Martine Buron
Roger Fajardie
Daniel Percheron
Michel de la Fournière
Robert Chapuis
Louis Le Pensec
Didier Motchane
Georges Sarre
Michel Charzat
Pierre Carassus
Nicole Bricq
Marie-Noëlle Lienemann
En ce qui concerne les suppléants, je voudrais vous proposer - également après consultation et discussion - les noms suivants :
Jean-Marc Ayrault
Alain Barrau
Alain Busnel
Gérard Delfau
Claude Germon
Christian Goux
Jean-Jack Queyranne
Luc Soubré
Dominique Strauss-Kahn
Bernard Thareau
Anne Trégouet
Geneviève Domenach-Chich
Christian Pierret
Bernard Roman
Pierre Brana
Gérard Fuchs
Michel Coffineau
Jean Natiez
Christian Bataille
Voilà pour le Bureau exécutif.

Le président - Vous venez donc d'entendre la liste des titulaires et des suppléants pour le Bureau exécutif.
Quelqu'un a-t-il une observation à formuler ?

Fondation Jean-Jaurès

Marie-Noëlle Lienemann ?

Marie-Noëlle Lienemann

Les propositions qui nous sont faites par Lionel Jospin nous posent une question que je voudrais soumettre au Comité directeur.
Si nous avions fait notre calcul en globalisant les titulaires et les suppléants, les camarades signataires de la Motion 3 auraient eu droit - puisqu'il y a 46 postes - à 2 postes, un titulaire et un suppléant.
Le calcul séparé, titulaires et suppléants, fait que, comme il n'y a que 19 postes de suppléants au Bureau exécutif, pour que nous ayons droit à un poste de suppléant, il faudrait qu'il y ait 20 postes.
Nous souhaitons cet élargissement du nombre des suppléants du Bureau exécutif puisque, d'une part, ce nombre n'est pas inclus dans les statuts et, d'autre part, nous n'avons pas craint d'augmenter notre nombre au Comité directeur, sans d'ailleurs que cela change quoi que ce soit à la représentation de notre courant 3.
Je demande donc au Comité directeur l'augmentation à 20 du nombre des suppléants du Bureau exécutif, pour que nous ayons droit ainsi à un titulaire et un suppléant.

Le président - Lionel Jospin ?

Lionel Jospin

Marie-Noëlle Lienemann m'avait informé de son désir d'intervenir sur ce point.
Je voudrais dire que je ne partage pas ce point de vue. Nous avons veillé, collectivement - et je l'avais moi-même suggéré - à ce qu'il y ait un respect total, intégral, de la réalité politique qui s'est affirmée dans le Parti, c'est-à-dire du vote des militants. Mais ensuite, sur le terrain des modes de calcul, il faut appliquer les modes de calcul habituels et traditionnels.
Je dois dire de ce point de vue que, d'une part, l'habitude est de distinguer les titulaires et les suppléants et que, d'autre part, le nombre des suppléants est déjà important - il est de 19 - et qu'en la circonstance nous ne l'avons pas réduit. Il se trouve que les conséquences sont celles-ci... Je ne propose pas, personnellement, qu'on les modifie en augmentant le nombre des suppléants.
Nous avions été un certain nombre à souhaiter que l'on opère un mouvement de réduction du Bureau exécutif - au moins relatif - et peut-être aussi du secrétariat. Vous venez de constater, pour ce qui concerne le Bureau exécutif, et vous constaterez dans un instant, pour ce qui concerne le secrétariat, que les réalités puissantes - que j'appelais tout à l'heure, dans un aparté badin, "la condition humaine", notamment... - ont fait qu'on n'a pas été en mesure d'avancer beaucoup sur le chemin de la réduction...
Je crois qu'il faut en rester là. C'est la proposition que je fais, je ne suis pas partisan, personnellement, qu'on la modifie, et je demande que le Comité directeur se prononce sur ce point.

Collection Jean Jaurès

Le président - Tu maintiens ta demande, Marie-Noëlle ?

Marie-Noëlle Lienemann - Non. Je prends acte de la réponse de Lionel.

Le président - Tu ne maintiens pas ta demande ?
Merci.
Je vais donc mettre aux voix...
Véronique ?

Véronique Neiertz

Juste un mot, pour faire remarquer que si le quota de femmes est respecté au niveau des titulaires, il ne l'est pas au niveau des suppléants.

Le président - Lionel ?

Lionel Jospin

C'est exact.
Pour le Comité directeur et pour le Bureau exécutif, nous nous sommes efforcés, collectivement - j'y ai, moi aussi, veillé... enfin, j'ai suggéré qu'on aille vraiment dans ce sens - de respecter absolument les statuts, ce qui n'avait peut-être pas été le cas dans le Comité directeur précédent, et à coup sûr pas le cas au niveau des titulaires du Bureau exécutif.
Nous avons fait un progrès important à ce niveau.
Pour les suppléants, cela s'est avéré difficile... Je le regrette pour toi, mais je crois qu'on doit en rester là, en valorisant le progrès fait en faveur des titulaires du Bureau exécutif.

Le président - On prend également acte de cette remarque et je mets maintenant aux voix la composition du Bureau exécutif - 27 titulaires et 19 suppléants - telle que Lionel Jospin vient de la lire.
Que ceux qui sont d'avis d'adopter cette proposition veuillent bien lever la main.
…
Avis contraires ?
…
Abstentions ?
…
1 abstention.
A l'unanimité moins une abstention, le nouveau Bureau exécutif est constitué.

Le président - Nous arrivons maintenant à la désignation du secrétariat et, Lionel, nous écoutons tes propositions.

Fondation Jean-Jaurès

Lionel Jospin

Je dois dire que l'exercice de composition du secrétariat a été, comme à l'habitude, un peu difficile, en raison de la nécessité de tenir compte d'un certain nombre d'équilibres, d'aspirations légitimes a participer à la direction du Parti, en tout cas à sa direction d'animation et de conduite des secteurs, en raison aussi des conséquences et des implications sur le plan humain ou psychologique que cet exercice a comme chaque fois.

Un des objectifs qui était le mien ne pourra pas être rempli, car je pensais qu'il pourrait être utile de resserrer quelque peu le secrétariat ; l'orientation qui s'est dessinée en direction du Bureau exécutif et puis les demandes qui m'ont été faites, les problèmes parfois individuels qui se sont trouvés posés, on fait que cet objectif ne sera pas rempli, loin de là. Il faudra, donc, je crois, en tenir compte dans notre pratique, dans notre action hebdomadaire, dans la réunion même du secrétariat et dans notre action quotidienne. Il faudra un grand effort de maîtrise, un grand effort de laconisme, qui devra aussi s'appliquer au Bureau exécutif, de brièveté en tout cas, et prendre des dispositions de travail en commun entre différents secteurs, car sans cela la tâche serait assez lourde à accomplir.

Néanmoins, vous pourrez constater que le nombre des fonctions a diminué, sinon le nombre des personnes, ce qui rassemble quand même un peu le secrétariat. Il devait y avoir 20 fonctions dans le secrétariat précédent, il doit y en avoir, si je ne me suis pas trompé, 16.

Par contre, un autre objectif a été atteint, beaucoup plus essentiel que le premier, même si le premier nous tenait à cœur à plusieurs d'entre nous, c'est que ce secrétariat permet de donner vie et traduction concrète, au niveau de la direction politique, à la décision que nous avons prise collectivement à l'issue du Congrès, dans la Commission des résolutions, qui a été sanctionnée par le Congrès, de faire la synthèse politique sur une orientation commune, c'est-à-dire de décider après avoir hésité, balancé, de nous rassembler, après le débat, sans avoir évité le débat, faire un parti unanime dans sa diversité et constituer une direction unanime.

Après cette décision politique extrêmement importante et dont j'ai dit moi-même, à l'issue du Congrès, qu'elle me paraissait être un élément considérable de stabilité pour la vie politique française, en tout cas pour la Gauche, et nous donner des atouts considérables au niveau du Parti, mais aussi au niveau de l'ensemble que nous constituons, Socialistes, dans la vie politique française actuellement, avec nos responsabilités, et qu'il était difficile d'envisager que cela ne se réalise pas aussi au niveau du secrétariat du Parti, de sa direction et c'est véritablement pour que cet objectif soit atteint, pour que chacun puisse se persuader que la volonté de diriger à égalité de droits et de devoirs, comme on disait, que la volonté d'impliquer chacun dans le secrétariat du Parti, dans toutes les responsabilités qui sont celles du Parti dans ses contacts avec l'extérieur, pour persuader chacun qu'il serait à sa place et pleinement associé, qu'un certain nombre d'efforts ont été faits, notamment par plusieurs de ceux qui ont eu la

charge d'animer ce Parti dans la dernière période et aussi, dans une certaine mesure, par moi.
C'est dans ce contexte que vous devez apprécier le secrétariat que je vous propose, en espérant - et excusez-moi si je faisais une erreur - qu'en griffonnant mes petits bouts de papier, à la fin, je n'ai pas omis telle ou telle personne, telle ou telle fonction.. Il faudrait me le rappeler et vous pardonnerez à ce moment-là à la cérémonie ce qu'elle aura de moins solennel... mais la façon dont on l'a préparée ne l'était pas !
Premier secrétaire, vous avez tranché le problème, je n'y reviens pas.
Ensuite : coordination, élections : Jean Poperen, qui continuera donc à assumer la position qui était la sienne, notamment à présider le Bureau exécutif et le secrétariat en mon absence, à prendre les décisions qui s'imposeraient si je ne pouvais pas assumer mes responsabilités, donc à remplir auprès de moi la place qui est la sienne.
Ensuite, les choses ne viennent même pas dans l'ordre alphabétique des fonctions, il faudra le mettre en place, un peu comme cela a été jeté sur le papier et vous ne devrez en tirer aucune conclusion d'aucun caractère… d'ailleurs, il n'y a pas de conclusion à tirer dans ce domaine.
Secteur coordination – élections : Jean Poperen, je l'ai dit, avec deux adjoints aux élections : Guy Allouche et Jean Natier.
Secrétariat aux entreprises : Jean-Paul Bachy.
Secrétaire général adjoint : Pierre Carassus.
Relations extérieures : Marcel Debarge.
Secrétaires nationaux adjoints : Pierre Brana, Luc Soubré.
Formation : Didier Motchane.
Fédérations, organisation, contentieux : Bertrand Delanoë.
Trésorerie : André Laignel.
Information des militants : Françoise Seligmann.
Etudes : Jean Pronteau.
Secrétaires nationaux adjoints : Gérard Delfau, dont je souhaiterais, en accord avec Jean Pronteau, qu'il se charge un peu de ce que l'on pourrait appeler les questions idéologiques - mais il faudrait trouver une meilleure formule - de tous les débats dont on a dit qu'ils devraient être décisifs ; je souhaiterais qu'il puisse travailler dans ce domaine et faire un travail de proposition. Et Dominique Strauss-Kahn, dont je souhaiterais qu'il prenne la responsabilité, sous l'autorité de Jean Pronteau, des questions économiques.
Communication - propagande : Christiane Mora.
Secrétaires nationaux adjoints : Bernard Roman, Anne Tregouet.
Relations internationales : Jacques Huntzinger.
Secrétaire national adjoint : Geneviève Domenach-Chich.
Urbanisme - cadre de vie - environnement : Michel Pezet.
Secrétaire national adjoint : Marie-Noëlle Lienemann.
Lutte des Femmes : Martine Buron.
Collectivités locales : Georges Sarre.
Secrétaire national adjoint : Robert Chapuis.

Fondation Jean Jaurès

Secteur public et nationalisations : Michel Charzat.
Droits de l'Homme et Liberté : Michel de la Fournière.
Secrétaires nationaux adjoints, indépendamment de ceux que je viens de mentionner en second sur les fonctions:
Aux jeunes : Alain Barrau.
A l'agriculture : Bernard Thareau.
A la culture, ou aux affairés culturelles, on choisira le meilleur intitulé pour ne pas choquer les susceptibilités: Jean-Jack Queyranne.
Si je n'ai pas commis d'erreurs, je pense avoir couvert le champ de ce secrétariat. Vous aurez note que le secteur presse – porte-parole a disparu. Je me suis souvenu de deux choses :
- la première, c'est que la fonction du premier secrétaire dans les statuts était d'être porte-parole du Parti, je m'inspirerai donc des statuts et je m'efforcerai de faire en sorte que le secteur presse continue à exister et à fonction de ce point de vue.
- Je me suis souvenu d'une autre phrase des statuts qui précise que la fonction organisation dans le Parti, je dis bien organisation, il faut bien délimiter les champs, est une fonction collective. J'ai donc l'intention de proposer qu'auprès de Bertrand Delanoë, qui a la responsabilité des fédérations, de l'organisation et du contentieux, il y ait sur le terrain de l'organisation une petite structure collective soit mise en place qui permette à la diversité du Parti d'être représentée, associée, notamment à toute une série de problèmes d'organisation et de gestion qui concernent le Parti.
Cette petite structure fonctionnera sous l'autorité de Bertrand Delanoë et s'occupera des problèmes d'organisation.

Le président - Sur ces propositions du secrétariat, quelqu'un désire t-il intervenir ?
Je mets aux voix la proposition du secrétariat telle qu'elle vient d'être présentée par le premier secrétaire.
Que ceux qui sont d'avis de l'approuver, le manifestent en levant la main ?
…
Avis contraires ? Abstentions ? Il n'y en a pas.
La composition du secrétariat est approuvée à l'unanimité.
(Applaudissements)
Il reste peut-être la composition du præsidium du Comité directeur.
Voilà les noms qui sont proposés :
Claude Estier - Janine Parent - Eugène Teisseire -Yves Durand - André Labarrère - Louis Le Pensec - Jean Besse - Richard Masson.
Est-ce que vous êtes d'accord sur cette composition du præsidium ?
Pas d'objections ?
Adopté.
Le prochain Bureau exécutif aura lieu mercredi prochain à 17 h. dans le Bureau Marie-Thérèse Eyquem.
Merci. La séance est levée.

Fondation Jean-Jaurès